

Introduction



En février 2022, la Commission d'accompagnement du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale a choisi la dimension financière de la pauvreté comme thème du Rapport bisannuel 2022-2023.

Le contexte social, avec la hausse des prix de l'énergie et l'importante inflation, a certainement joué un rôle dans ce choix. Mais l'équipe, et les membres de la Commission d'accompagnement, ont surtout souhaité mettre l'accent sur l'aspect financier de la pauvreté, car les personnes en situation de pauvreté vivent toujours dans des conditions financières difficiles. En effet, la pauvreté commence toujours par un manque d'argent pour supporter les coûts nécessaires pour vivre dans la dignité. Le manque structurel d'argent compromet l'effectivité des droits fondamentaux des personnes en situation de pauvreté, qui sont confrontées à des inégalités et à de l'exclusion dans divers domaines de la vie. Un revenu décent est indispensable pour avoir une maîtrise de sa vie, construire son avenir et exercer ses droits et responsabilités. Le présent Rapport bisannuel aborde cette dimension financière de la pauvreté, sans pour autant ignorer la nature multidimensionnelle des situations de pauvreté.

Le processus de concertation s'est déroulé en plusieurs étapes.

Le 10 mai 2022 avait lieu la première réunion de concertation. Après deux années marquées par la crise du COVID-19 et jalonnées de nombreuses réunions 100 % digitales, les participants ont enfin pu se retrouver en présentiel. Le but de cette rencontre exploratoire était de faire émerger de premiers constats et questions autour de la dimension financière de la pauvreté, à partir de situations concrètes vécues par les participants. Cet échange – qui a réuni des personnes en situation de pauvreté et les associations dans lesquelles elles se rassemblent – s'est poursuivi lors d'une deuxième réunion le 27 juin 2022.

Après les vacances d'été de 2022, les concertations ont été élargies à d'autres acteurs de la lutte contre la pauvreté. Sur base des premières réunions et d'une proposition de l'équipe, il a été convenu de travailler sur les sous-thèmes suivants : les revenus, les inégalités face à la hausse des prix et à l'inflation, l'impact financier de la digitalisation, le surendettement, le soutien financier, et l'accès aux droits.

Ces sous-thèmes ont été explorés au cours d'un certain nombre de réunions, chaque fois sur base d'une note préparatoire du Service de lutte contre la pauvreté, éventuellement combinée à l'apport d'une personne de référence (réunions des 12 septembre, 8 novembre, 19 décembre 2022, et 30 janvier et 14 mars 2023). Les enseignements tirés des échanges ont ensuite été utilisés pour rédiger une note de travail par sous-thème. Ces notes de travail ont été à nouveau discutées (réunions des 14 mars, 27 avril et 13 juin 2023) et ont, dans un troisième temps, mené à des projets de textes pour les six chapitres du présent Rapport (réunions du 21 septembre et du 3 octobre 2023). Lors des deux dernières réunions, une attention particulière a été portée aux messages clés et aux recommandations qui sont adressés aux décideurs politiques.

Au total, 11 réunions ont eu lieu, chacune rassemblant 40 à 50 participants, issus d'associations dans lesquelles des personnes en situation de pauvreté se rassemblent et d'autres parties prenantes. Ce

Introduction

matériau a également été soumis aux acteurs de la Communauté germanophone le 6 novembre 2023 pour récolter leur apport spécifique. La Commission d'accompagnement du Service de lutte contre la pauvreté a ensuite discuté de la version préliminaire du Rapport le 14 novembre 2023.

Un élément nouveau dans la concertation a été le fait que le Service de lutte contre la pauvreté – à la demande de diverses associations – a donné, au début de chaque réunion, un aperçu du suivi des recommandations et des avis du Service. Ce point fixe de l'ordre du jour a contribué à une meilleure compréhension par les participants de ce qu'il advient des résultats de la concertation et des réponses politiques qui sont apportées. Néanmoins, nous devons souligner que la compétence et la responsabilité de la réponse aux propositions du Service et des autres organisations de lutte contre la pauvreté se situent au niveau politique, et au niveau des différentes autorités.

Dans tous les cas, la question des progrès dans la lutte contre la pauvreté – et de l'évolution des situations et des perspectives pour les personnes et les familles en situation de pauvreté – est soulevée de façon régulière et explicite.

Dans ce Rapport, nous abordons plusieurs sous-thèmes liés à la dimension financière de la pauvreté. Chaque chapitre se termine par des recommandations politiques.

Les citations non référencées dans le texte sont basées sur les interventions survenues lors des réunions de concertation organisées par le Service de lutte contre la pauvreté dans le cadre de la rédaction du Rapport.

Ce Rapport – avec ses analyses et recommandations – sera remis à la Conférence interministérielle (CIM) 'Intégration sociale, Logement et Politique des grandes villes'. La CIM a été relancée – après des années d'inactivité – fin 2022. Le Service interfédéral de lutte contre la pauvreté voit dans ce redémarrage de la CIM l'occasion de laisser le riche matériau de ce Rapport trouver son chemin vers les différents décideurs politiques aux différents niveaux de compétence, afin que chaque gouvernement – mais aussi en coordination et en collaboration les uns avec les autres – fasse de nouveaux pas en avant dans l'éradication de la pauvreté au sein de notre société.

Parallèlement à ce processus de concertation, le Service de lutte contre la pauvreté a été impliqué dans le processus pour une transition juste. Le Service a présenté son avis 'Transition juste et pauvreté' lors de la Conférence pour une transition juste en Belgique (8-9 novembre 2023). Le matériau des Rapports bisannuels 'Durabilité et pauvreté' et 'Solidarité et pauvreté', tout comme la concertation qui a eu lieu dans le cadre de ce Rapport bisannuel, ont permis d'alimenter cet avis et les travaux associés de manière particulièrement importante. C'est une nouvelle illustration de la façon dont la lutte contre la pauvreté et la politique climatique et de l'environnement doivent aller de pair pour offrir un avenir durable à tous.

L'équipe du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale.

* Le Service de lutte contre la pauvreté se veut attentif aux discriminations liées au genre. Cependant, pour des raisons de lisibilité, nous n'utilisons pas l'écriture inclusive afin d'éviter des difficultés de lecture pour certaines catégories de personnes (personnes dyslexiques, malvoyantes, etc.).